

S.S.I.A.P 1 (Agent de Sécurité Incendie et d'Assistance à personnes) – Remise à niveau

Obtenir le diplôme d'agent de sécurité incendie SSIAP 1

Public : Toute personne titulaire d'un diplôme ERP1 ou IGH1 et n'ayant pas exercé pendant 3 ans

Durée : 3 jours – 21 heures

Prérequis :

- Avoir le PSC1 ou le SST à jour des recyclages
- Etre apte physiquement (certificat médical de moins de 3 mois)
- Etre titulaire d'une habilitation électrique H0B0
- Satisfaire à l'évaluation préalable.

Objectifs :

- Connaître le fonctionnement d'un poste de sécurité
- Savoir conduire une ronde de sécurité
- Prévenir les secours publics
- Gérer une évacuation et l'extinction d'un incendie

Pédagogie :

- Exposés théoriques et études de cas
- Mises en situation sur des exercices incendie

Matériel pédagogique :

- Remise d'un livret aide-mémoire de prise de notes

Lieu – Dates – Tarifs : nous consulter

PROGRAMME

Rappel réglementaire : Arrêté du 02 mai 2005 consolidé, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification des services de sécurité incendie des ERP (Etablissements Recevant du Public) et des IGH (Immeubles de Grande Hauteur).

THEORIE

- Fonctionnement d'un poste de sécurité
- Conduite d'une ronde de sécurité et surveillance des travaux
- Principes fondamentaux de la sécurité des ERP et des IGH
- Evacuation des occupants
- Eclairage normal et de sécurité
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.

PRATIQUE

- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité
- Gestion d'une alarme
- Alerte des Sapeurs-Pompiers
- Gestion d'une évacuation
- Réception et guidage des secours (IGH/ERP)
- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen :
 - D'un extincteur adapté
 - Mise en oeuvre d'un RIA

PIECES A FOURNIR :

- 1 photo d'identité (pour votre diplôme SSIAP 1 / si vous n'êtes pas titulaire du SSIAP 1 mais de l'ERP1 ou de l'IGH1)
- Copie recto/verso : titre de séjour / Carte nationale d'identité